

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes



## Rapport d'évaluation

### Licence Sociologie

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sociologie* de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne (UJM) est une formation classique de sociologie mettant l'accent sur la dispensation des connaissances théoriques fondamentales de la discipline et le développement de compétences sociologiques de terrain. Elle offre également une ouverture à d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (histoire, géographie...) et, à partir de la troisième année (L3), une spécialisation à travers quatre parcours : *Villes, actions publiques, urbanités* ; *Santé, corps et société* ; *Mobilisation, ethnicités, citoyennetés* ; *Cultures, loisirs, communication*. Cette spécialisation correspond à des offres de master locales et également à des domaines de possible professionnalisation. L'équipe pédagogique est réduite et peu stabilisée mais soutient des initiatives en termes de relations internationales et de liens avec les mondes professionnels initiés dès la deuxième année (L2).

La constitution d'une formation complète de sciences de l'éducation à l'Université Jean Monnet Saint Etienne a produit une baisse régulière des effectifs. La formation attire des étudiants locaux et des départements ruraux voisins mais elle doit composer avec l'offre lyonnaise dans la même discipline. Le taux de réussite est de 51 % en L1 et de 73 % en L3. 90 % des diplômés poursuivent des études en direction des masters (60 %) et en préparation de concours aux métiers de l'enseignement notamment.

## Avis du comité d'experts

La formation de licence *Sociologie* proposée à l'UJM se présente comme un cursus classique de sociologie, dispensant les connaissances et compétences fondamentales de la discipline, avec de surcroît une ambition affichée de pré-professionnalisation. Une forte centration sur la formation de compétences d'enquêtes de terrain est affichée. Outre les enseignements strictement disciplinaires, la formation propose une ouverture à d'autres disciplines dès la première année, une spécialisation progressive autour de quatre spécialités - *Villes, actions publiques, urbanité* ; *Santé, corps et société* ; *Mobilisation, ethnicités, citoyennetés* ; *Cultures, loisirs, communication* - articulées à des domaines de recherche et masters présents sur le site ou à proximité, et une articulation forte avec le secteur professionnel social. Les connexions avec la recherche ne sont pas très développées en dehors d'une participation des étudiants à quelques enquêtes. En revanche, un lien étroit est fait avec une licence professionnelle *Intervention sociale* et les masters *Politique sociale, InPACT* (Ingénierie de proejt, action communautaire et territoire), *Sciences sociales et médecine* qui a été mis en œuvre par la faculté de sociologie en lien avec la faculté de médecine.

Cette licence repose sur un positionnement régional avec un recrutement sur des départements ruraux de proximité. Mais les effectifs subissent une baisse constante depuis 2011 : 217 inscrits en L1 en 2011 pour 108 en 2013. Localement, la formation doit composer avec l'offre du département de sciences de l'éducation, celle d'une 3ème année de licence information et communication, et l'un des parcours de Sciences-Po Lyon, représenté à l'UJM par le département d'études politiques et territoriales.

Les titulaires qui composent l'équipe pédagogique sont en nombre restreint (neuf) pour assurer 75 % des enseignements de la licence et une vingtaine de vacataires complètent cette équipe pour 25 % des enseignements. Le dossier ne précise pas quels sont les enseignements assurés par les titulaires et ceux assurés par les extérieurs. Les dernières années ont connu une forte instabilité de cette équipe. Le pilotage est classique avec des responsables d'années, deux réunions de conseil paritaire associent les étudiants et leurs avis sont repris en conseil de département.

Un dispositif d'aide à la réussite a été développé. Il s'appuie sur des enseignants référents, une semaine d'accueil, un cahier de charge bien détaillé et un module « Culture ». Le tutorat et un accompagnement personnalisé ainsi qu'une

réduction de la taille des groupes de TD (travaux dirigés) ont été mise en oeuvre. Les taux de réussite par année sont déconnectés de la réinscription dans l'année suivante. On note pour 2012-2013, 51 % de réussite en L1 ; 95 % en L2 et 73 % en L3. Parmi les étudiants ayant validé une L2, 57 % s'orientent vers une autre formation que la L2 de sociologie. A l'issue de la L3, les taux d'inscription en M1 à L'UJM varient selon les années : 68 % en 2009-2010 ; 44 % en 2010-2011 ; 62 % en 2011-2012 ; 50 % en 2012-2013. Il est difficile de se prononcer sur ces variations en raison des faibles effectifs concernés. On ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle, ni sur les dispositifs de VAE ou de formation continue, malgré l'ambition initialement affichée de professionnalisation. Un effort a été engagé sur la dimension internationale.

Cette mention répond bien aux attentes d'une licence généraliste. Elle dispose d'atouts supplémentaires en termes de pré-professionnalisation. Son positionnement au sein de l'offre de l'UJM est en cours de redéfinition du fait de la mise en place d'un parcours complet de sciences de l'éducation mais les liens engagés avec la faculté de médecine pour l'identification d'un parcours santé, ouvrent des perspectives intéressantes. Les dispositifs de soutien et d'aide à la réussite, les petits effectifs peuvent constituer un support pertinent pour des étudiants issus des territoires proches. La licence peut constituer un atout dans le projet territorial notamment en lien avec les écoles de travail social. Un renforcement de l'attractivité sur ce registre pourrait être attendu. En ce sens, on ne comprend pas pourquoi un maillage VAE (validation des acquis de l'expérience) ou formation continue n'est pas mieux développé.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La formation est en lien avec le centre UMR (unité mixte de recherche) Max Weber et le laboratoire Triangle mais aucune précision sur les modalités. Les parcours thématiques, articulés aux axes de recherche développés par les enseignants chercheurs, permettent l'accès aux masters. Les étudiants de L2 ou de L3 de la licence <i>Sociologie</i> peuvent être associés à des recherches (élaboration de questionnaires, travaux sur archives d'enquêtes, etc...). Les éléments sont peu précis.
Place de la professionnalisation	C'est l'un des points forts de la licence : propositions nombreuses tant au niveau de l'ensemble des SHS que spécifiquement dans le cursus de sociologie. Une identification de quatre domaines professionnels est proposée aux étudiants : ESS, politiques urbaines et développement territorial, santé et médico-social, culture et communication avec l'identification de parcours correspondants.
Place des projets et stages	Il n'y a pas de stage prévu dans le cadre de cette licence, ce qui apparaît comme contradictoire avec les objectifs affichés. Ce dans le cadre du PRL (Plan réussite licence) les étudiants proposent des projets personnels et bénéficient d'un soutien personnalisé (en L3).
Place de l'international	De belles ouvertures sont proposées. Depuis 2011, 15 étudiants de licence se sont rendus au Canada, en Croatie, en Espagne, en Bulgarie, en Italie dans le cadre, soit de bourses Erasmus (neuf étudiants), d'accords bilatéraux (un étudiant) ou du programme CREPUQ (cinq étudiants). Un référent relations internationales a été nommé dans le département.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est régional. De nombreuses initiatives intéressantes - enseignants référents, tutorats, MTU (méthodologie du travail universitaire)...- ont été testées mais abandonnées d'une année sur faute de moyens humains pour en assurer les contenus.

Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique est en bonne place dans les enseignements. Un enseignement des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est mis en place en L1 aux deux semestres. L'objectif est de permettre à tous les étudiants d'obtenir la validation du certificat C2i (certificat informatique et internet), niveau 1. Les crédits libres de L2 et L3 permettent à ceux qui le souhaitent d'aller au-delà de ce premier niveau. L'utilisation de l'ENT (espace numérique de travail) et une formation en L2 et L3 du traitement des données d'enquêtes complètent le dispositif.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation sont détaillées : panachage de contrôle continu et d'examens finaux ; travaux individuels et de groupes, écrits et oraux. On souligne que les L3 doivent présenter et soutenir un mémoire. Le système de compensation au sein des semestres et entre semestres est appréciable ainsi que la diversité des formes d'évaluations permettant de mesurer les différents types de compétences.
Suivi de l'acquisition des compétences	Des attendus progressifs en termes de compétences pré-professionnelles sont définis pour chaque année de licence. Un guide de compétences pour le diplôme pouvant être valorisé dans le CV a été établi. En revanche, on ne dispose pas d'informations sur des modalités précises et des résultats effectifs du suivi.
Suivi des diplômés	Après une licence obtenue à l'UJM, 90 % des diplômés poursuivent des études (y compris pour préparer des concours aux métiers de l'enseignement). 60 % des étudiants intègrent un M1 de l'UJM ou d'un autre établissement.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Les modalités d'évaluation sont diversifiées même s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement à proprement parler. On peut noter l'intérêt des commissions paritaires réunies deux fois par an et où sont présents les délégués étudiants pour les trois années de licence ainsi que des délégués de la première année de master. De même une enquête d'évaluation par questionnaire a été réalisée en 2011 et 2013.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Formation équilibrée entre connaissances théoriques et compétences méthodologiques
- Organisation en vue de la professionnalisation et lien avec les domaines professionnels correspondant aux parcours fléchés dans la formation et en articulation avec les masters.
- Accompagnement individualisé des étudiants et soutien des apprentissages et de la réussite.
- Ouverture à l'international

### Points faibles :

- Positionnement en interne par rapport aux sciences de l'éducation et en externe par rapport à Lyon II
- Mobilité et faiblesse numérique de l'équipe pédagogique et en conséquence impermanence des offres proposées dans la maquette, notamment pour accompagnement de la réussite
- Document de présentation manquant de précisions et peu renseigné dans certains domaines.

### Conclusions :

Il s'agit d'une formation de sociologie équilibrée qui demeure en phase avec les attendus de la discipline et qui a fait de gros efforts de positionnement dans son territoire en renforçant la dynamique de professionnalisation des étudiants. De même le travail sur l'articulation avec les masters est conséquent. On peut regretter toutefois le manque d'ancrage avec les dispositifs de FC et VAE qui renforcerait la dynamique de professionnalisation. De même, l'affinement du positionnement de la formation vis-à-vis de Lyon II semble incontournable. Enfin, l'instabilité de l'équipe pédagogique et sa petite taille constituent des handicaps à surmonter.

# Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

**Rapport n° S3L160009979**

**Licence mention Sociologie.**

Monsieur le Directeur de la section des formations,

Je vous remercie pour l'évaluation que vous nous avez fait parvenir. Nous voudrions apporter les précisions et éclaircissements qu'appelle la lecture du rapport du HCERES.

**Concernant les stages**, l'équipe pédagogique a développé une politique de stage forte en M1. En amont, la licence est validée par un parcours de formation à l'enquête qui en L3 prend la forme d'une enquête de terrain approfondie et validée par un mémoire qui amène les étudiants à se confronter à différents mondes professionnels.

**Concernant le positionnement vis-à-vis des Sciences de l'éducation**, on remarquera tout d'abord que la baisse d'effectifs en L1 a marqué un coup d'arrêt cette année puisque le nombre d'étudiants inscrits est remonté à 200. En interne, la filière de Sociologie offre une formation disciplinaire approfondie, centrée sur la formation par et à l'enquête de terrain (qualitative et quantitative), ce qui la distingue des Sciences de l'éducation centrées sur l'étude du fait éducatif abordé dans une logique pluridisciplinaire.

**Concernant les relations avec l'Université Lumière - Lyon 2**, on notera que la Licence de sociologie recrute principalement dans un bassin de population local et tourné vers l'ouest de la région plutôt que vers le bassin lyonnais. En outre, la Licence professionnelle *Intervention Sociale* correspond à une formation qui n'a pas son équivalent à sur le site Lyon – Saint-Etienne et attire un public géographiquement plus diversifié.

**Concernant l'absence de précision dans le suivi des étudiants**, l'équipe pédagogique a décidé de demander l'appui de la cellule « Statistiques et enquêtes » de la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité pour aboutir à des enquêtes quantitatives plus précises.

L'établissement s'inscrit dans la démarche définie par la DGESIP pour conduire des enquêtes sur le devenir des diplômés. Toutefois, les enquêtes réalisées par la Direction du Pilotage, Audit Interne et Qualité sont d'ores et déjà enrichies quantitativement et qualitativement par rapport au champ d'investigation préconisé par la DGESIP. De plus, l'établissement souhaite améliorer encore la démarche en réduisant le délai d'observation à 18 mois pour les Masters et en accentuant l'observation de l'adéquation Formation/Emploi.

Nous nous emploierons à apporter des améliorations aux points faibles soulevés dans le rapport et remercions les experts pour leur travail d'analyse. Le rapport du comité alimente d'ores et déjà le processus de construction de la future offre de formation engagé à l'échelle du site.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.

